

Anglo-Américains :

Pendant son périple de neuf mois aux États-Unis, Tocqueville qui parcourt le pays de New-York à Boston, de Boston aux Grands Lacs, de là à la Nouvelle-Orléans avant de gagner Washington et de repartir, est toujours très intéressé par la diversité du peuplement qu'il considère parfois en ethnologue, par exemple à la fin juillet 1831, quand il arrive à Saginaw Bay qui est à la frontière Nord-Ouest, à ce moment-là. Dans ce qui n'est qu'une sorte de clairière avec une trentaine d'habitants, il dit son émotion de rencontrer là des Indiens, des Bois-Brûlés (les métis nés de l'union de trappeurs français et d'indiennes), des Canadiens d'origine française et des Anglais, après avoir rencontré immédiatement auparavant, l'homme nouveau, le colon américain. Même surprise à la Nouvelle-Orléans ; la ville et les habitants constituent un mélange bigarré d'éléments français, anglais, espagnols, de Noirs et de Métis...

Mais au-delà de cette diversité il existe bien un élément dominant caractérisant la population et la civilisation qui est en train de s'établir et qui se distingue des minorités qu'elles dominent. Bien sûr il y a des Américains, entendons par là des Étatsuniens, mais le terme qui lui semble le mieux convenir, être le plus pertinent, est celui d'Anglo-Américains qu'il introduit dès le chapitre II, première partie, de la première *Démocratie : Du point de départ et de son importance pour l'avenir des Anglo-Américains*, ne doutant pas que si cette terminologie est celle qui s'adapte le mieux à la situation du moment, elle est destinée à être remplacée par celle d'Américains, qu'il utilise déjà et continue d'utiliser bien qu'il ne soit pas vraiment pertinent pour définir les seuls habitants des États-Unis. Les termes états-unien ou étatsuniens ne sont attestés respectivement que depuis 1926 et 1937. En outre le concept d'Anglo-Américain, que Tocqueville ne précise jamais, a pourtant un sens bien spécifique qui se dégage des soixante-quatorze occurrences des deux *Démocraties*. Il exclut évidemment tous les habitants de l'Union qui ne sont pas d'origine anglaise ou britannique : les Indiens, les Français, les autres émigrants d'origine européenne, les hispaniques venus du Mexique...

Mais alors que les habitants du Canada, hormis les Indiens, les Bois-Brûlés et les Français, sont des Anglais, les Anglo-Américains constituent un genre nouveau fait de sous-groupes différents. Les Anglais qui ont peuplé la Virginie en 1607 étaient d'une nature différente des Pèlerins qui se sont installés sur la côte Est en 1620. Les nouveaux colons qui s'installent dans l'Ouest sont également un groupe différent, moins civilisé, moins cultivé ; ils n'appartiennent pas moins pour autant tous à cet ensemble nouveau des Anglo-Américains, dont l'implantation dans un pays neuf leur a permis d'acquérir des mœurs nouvelles qui les distinguent des Anglais dont ils sont à la fois proches par l'origine et si différents pour des choses aussi essentielles que la langue, qui contribue à faire l'esprit d'un peuple, les manières, et la façon de se comporter avec des étrangers.

Ainsi Tocqueville consacre-t-il, dans la seconde *Démocratie*, tout un chapitre pour expliquer : « *Comment la démocratie américaine a modifié la langue anglaise* ». Passant d'un pays aristocratique à un pays démocratique, la langue a changé pour une part de nature, de même les manières anglaises et aristocratiques ont fait place à une vulgarité étonnante, dont il est surpris mais qui l'amuse tant elle est considérable : « *la simplicité des manières a des charmes presque irrésistibles: leur familiarité entraîne et leur grossièreté même ne déplaît pas toujours* ». Alors que les Anglais qui se rencontrent à l'étranger demeurent sur la réserve et cherchent à s'éviter, les Anglo-Américains vont les uns vers les autres comme s'ils se connaissaient de toute éternité, et : « *Cependant, les Américains tiennent à l'Angleterre par l'origine, la religion, la langue et en partie les mœurs; ils n'en diffèrent que par l'état social. Il est donc permis de dire que la réserve des Anglais découle de la Constitution du Pays bien plus que de celle des citoyens.* »

